



LES VÉLOS DES ÉTANGS

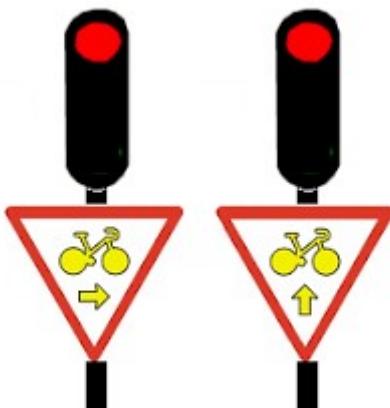
Association de promotion du vélo sur les territoires métropolitains
Pays de Martigues et Istres Ouest Provence

Istres – Suggestion n°2021-2

Intégration de « cédez-le-passage cycliste » aux feux tricolores qui s'y prêtent,

Constat : De nombreux cyclistes s'arrêtent aux feux rouges seulement si la traversée du carrefour présente un danger. Ils trouvent que rester sous la pluie, dans le froid, à respirer les pots d'échappement, est plus risqué que l'éventuelle contravention. De plus le redémarrage d'un vélo (le moment où il est le moins stable) dans les fumées des démarriages des véhicules motorisés est à la fois dangereux et désagréable.

La solution la plus fréquente et la mieux acceptée actuellement est d'ajouter sous les feux les « moins dangereux » des petits panneaux « céder-le-passage vélo » ou « tourner-à-droite vélo » afin de rendre cette pratique légale et d'encourager ainsi le vélo par rapport au trafic automobile.



Istres ne possède à notre connaissance aucun panneau de ce type.

Nous vous suggérons donc : de créer, pour commencer, 4 cédez-le-passage-cycliste

- *un au feu de l'avenue Aldéric Chave au niveau du Palio, sens sud-nord, avec flèche verticale*
- *un au feu du boulevard Édouard Guizou, toujours au niveau du Palio, avec flèche verticale (aucun risque que les cyclistes refusent la priorité aux bus venant du pôle d'échange).*
- *un au feu de l'avenue Marcel Roustan (celui à l'arrivée au centre-ville), avec flèche vers la droite*
- *un au feu de l'avenue Victor Hugo (celui situé juste avant l'avenue Marcel Roustan), avec flèche vers la droite*